



Régularisation après 1 an oqtf pour algérien

Par **Samy78**, le **18/07/2017** à **02:06**

Bonjour, rn rn J'ai décidé d'écrire ici, pour avoir votre avis. rn après an d'avoir l'OQTF, le recours administratif est refusé, la cour d'appel en cour ca va prendre longtemps pour l'ouverture de dossier. et j'ai pas confiance a cette cours d'appel même si j'ai des nouveaux éléments à ma faveur. rn j'ai quelques questions svp: Qu'est-ce que vous en pensez? rn J'ai cherché sur internet mais je n'ai trouvé aucun texte ou loi concernant l'OQTF après un an passé après son expiration? rn de quelle façon vaut-il mieux procéder pour se faire régularisé, et ne pas tomber dans les pièges de la préfecture (une conduite à la frontière) rn c'est possible d'envoyer le dossier par poste avec un avis de réception car je vais le faire déposer dans une autre préfecture? rn présenté par un avocat c'est mieux? car je peux pas prendre le risque de me présenter moi-même à la préfecture rn et si je me présente moi-même au rdv c'est quoi la bonne solution? rn Merci de bien vouloir me répondre

Par **amajuris**, le **18/07/2017** à **09:31**

bonjour, rn si les motifs, qui ont conduit la préfecture à prendre cette décision d'OQTF contre vous, demeurent, il est à craindre que la préfecture prenne la même décision. rn par contre j'ignore, si la préfecture accepte de délivrer un titre de séjour sans que le demandeur se présente physiquement à son guichet mais vous pouvez vous faire accompagner par un avocat. rn salutations

Par **Samy78**, le **18/07/2017** à **14:17**

Bonjour, merci pour votre message c rapide rny a quelque jours mon avocat a déposé une autre demande car mo dossier est en cour d'appel poff elle ma dit que on va faire une nouvelle demande mais avec un un refus très rapide même pas 15 jouesrnje prend pas le risque de me présenter a cette prf rnje vais faire comme toi après un an je refais une demande et aprer au tribunal a nouveau rnmerci